Le ministère vient de présenter les premiers éléments du bilan de la rentrée 2019 (En PJ)

42 884 élèves en moins

Le constat 2019 s'établit à 5 764 881 élèves, soit 42 884 élèves en moins. La prévision portait sur une baisse des effectifs de 33 612 élèves, soit un écart de -9 272 élèves.

La baisse est plus prononcée en maternelle (-26 259 élèves) qu'en élémentaire (-16 492 élèves).

Seules 4 académies connaissent une hausse modérée de leurs effectifs (Guyane, Mayotte, Versailles, Créteil).

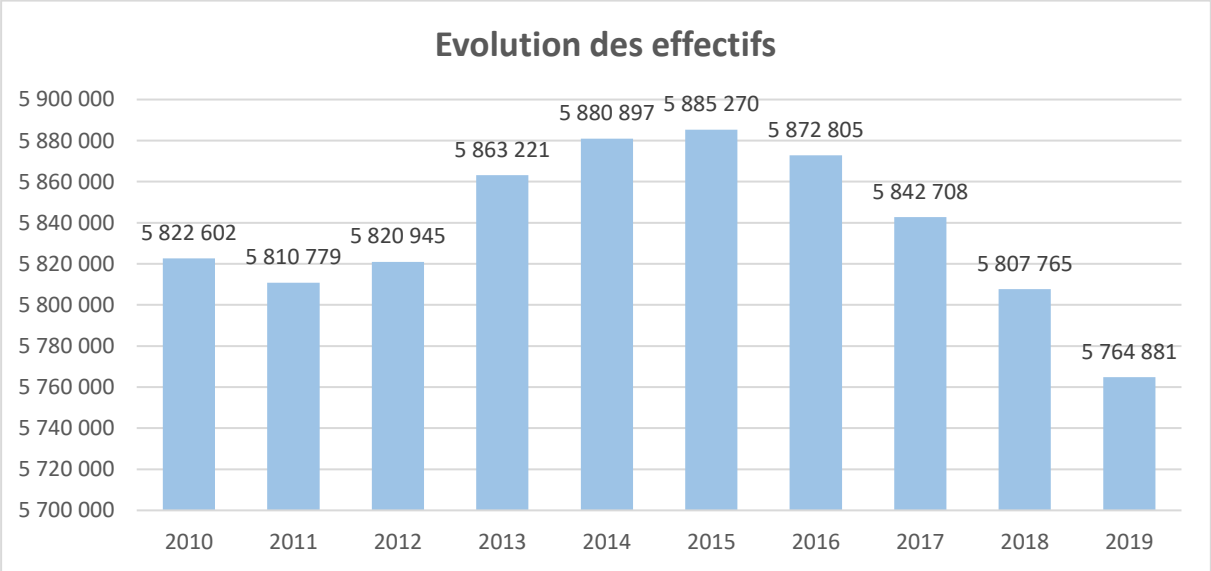

La répartition des 2 325 moyens d'enseignement à cette rentrée

2 175 moyens d'enseignement + 150 ETP au titre des priorités ministérielles

- Maternelle : 16 emplois
- Élémentaire : 2 231 emplois
- ASH : 268 emplois
- Formation : 53 emplois
- Remplacement : -452 emplois
- Pilotage et encadrement : 231 emplois
- Postes divers : -28 emplois

Au final, 2 319 moyens ont été utilisés.

Le taux d'encadrement (P/E) varie légèrement

Le P/E augmente de 0,08 et passe de 5,56 en 2018 à 5,64 en 2019.

L'écart entre les académies de métropole et les académies d'outre-mer s'accroît (5,58/6,88 en 2019 contre 5,51/6,71 en 2018) ainsi que l'amplitude entre les départements (5,18 Alpes Maritimes/9,25 Lozère en 2019 contre 5,14 Haute-Savoie/9,14 Lozère en 2018).

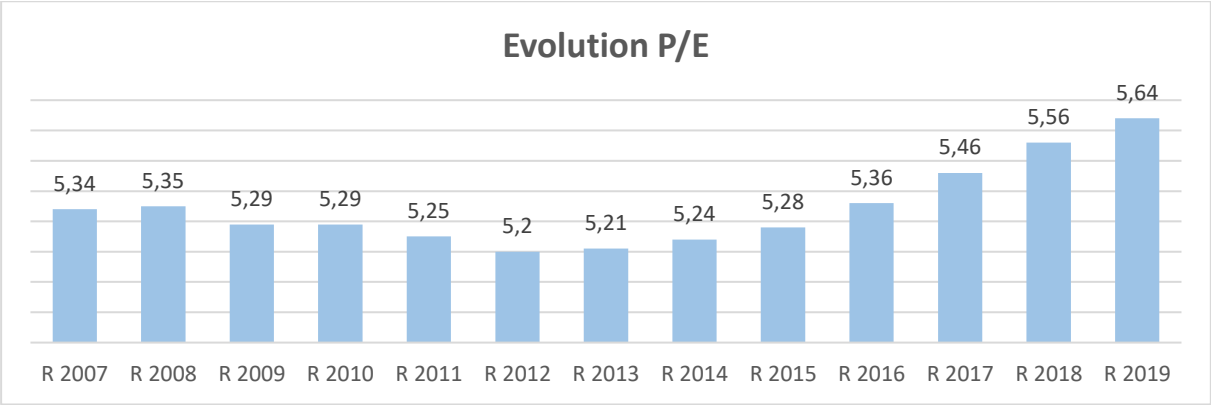

Le nombre d'élèves (E/C) par classe baisse
Le E/C baisse et passe de 22,95 en 2018 à 22,7 en 2019. Sans la prise en compte des CP et CE1 dédoublés, cette baisse ne serait pas effective.
Le chiffrage pour l'éducation prioritaire n'a pas été communiqué.

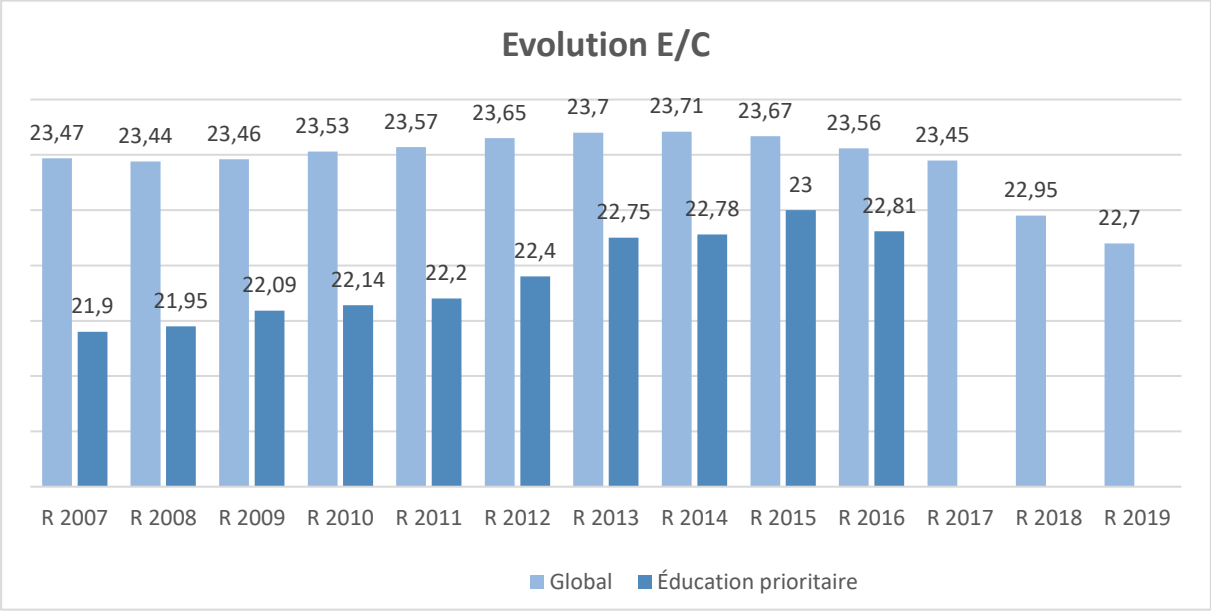

Le dédoublement des CP et CE1 en REP-REP+

- CP et CE1 en REP

94,58% des classes dédoublées (dont classes en co-enseignement) (Nancy-Metz 83,82% ; Strasbourg 100%)
E/C : 12,9 (Besançon, Limoges 11,6 ; Aix-Marseille, Créteil 13,7)

- CP et CE1 en REP+

96,53% des classes dédoublées (dont classes en co-enseignement) (Nancy-Metz 80,56% ; Bordeaux, Caen, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Paris, Poitiers, Reims, Rennes 100%)
E/C : 12,7 (Rennes 11,2 ; Nancy-Metz 14)

- Poids du co-enseignement

15,1% des classes dédoublées (Caen, Clermont-Ferrand, Poitiers 0% ; Lyon 29,73% ; Guyane 48,21% ; Mayotte 58,76%)

La scolarisation des moins de 3 ans
Le taux de scolarisation à 2 ans (public + privé) est en baisse à 10,9%, contre 11,5 % en 2018.

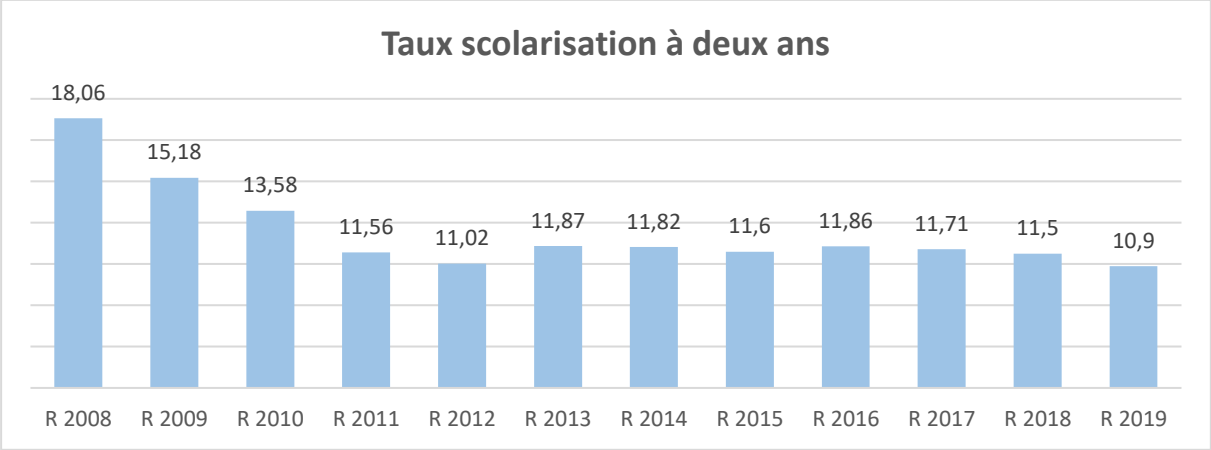

Les éléments de bilan précisent les taux de scolarisation hors EP (8,9%), en EP (19,2%), en REP (18,2%) et en REP+ (20,6%). Ces taux sont en baisse par rapport à 2018. Ils varient d'une académie à une autre (Guyane 1,8% ; Martinique 32,9%).

L'inclusion scolaire
40 unités d'enseignement autisme (UEA) ont été créées, ainsi que 50 emplois de professeurs « ressources » TSA.
Il y a 4 714 ULIS au niveau national scolarisant 47 561 élèves.

L'évolution des structures
La concentration du réseau d'écoles se poursuit et le nombre d'écoles baisse avec 298 écoles maternelles et 149 écoles élémentaires/primaires en moins par rapport à 2018.
Il y a 44 455 écoles au total (13 582 écoles maternelles et 30 873 écoles élémentaires + spécialisées), soit moins 1,10% par rapport à 2018.

Il y a 4 785 RPI (3 039 RPI dispersés, 1 746 RPI concentrés), soit une baisse de moins 0,75% par rapport à 2018. 41 nouveaux RPI concentrés ont été créés.

Il y a 3 487 classes supplémentaires par rapport à 2018, mais concentrées en élémentaire en raison du dédoublement des classes de l'éducation prioritaire (+3 756). Les maternelles perdent 269 classes.

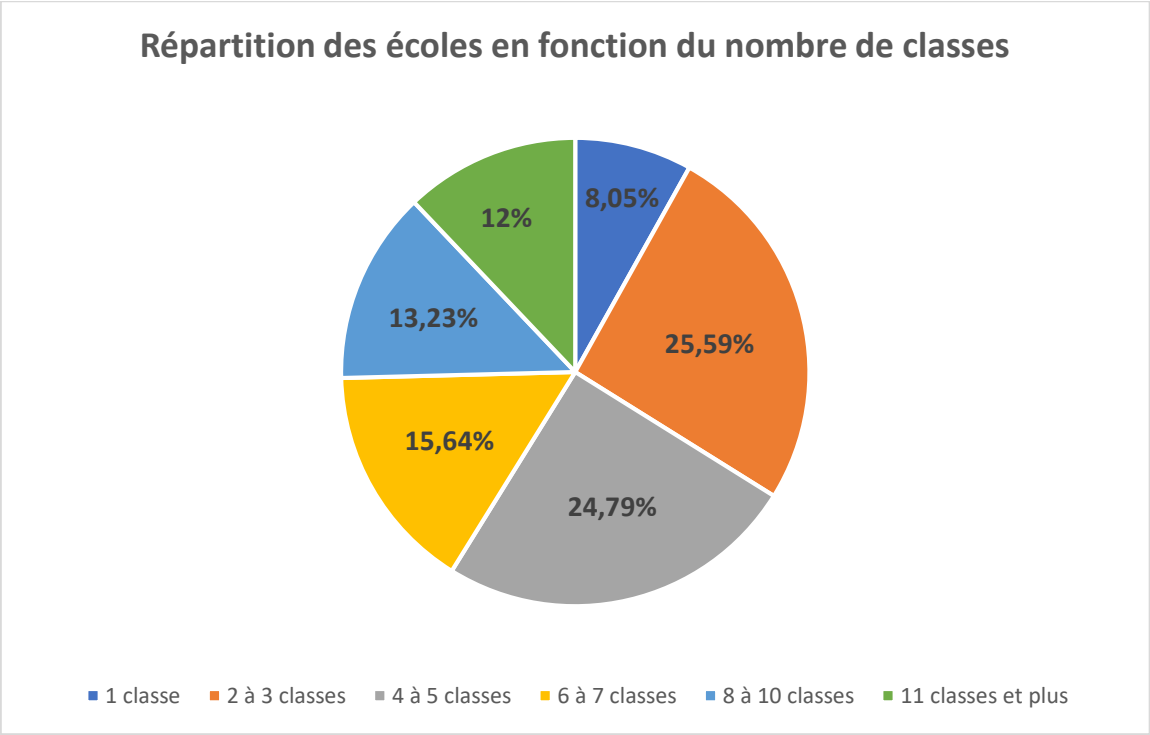

Les conventions ruralité
50 départements sont couverts par une convention. 5 nouvelles ont été signées en 2018/2019 (Aisne, Eure, Sarthe, Seine-Maritime, Somme).

Le Secteur Revendicatif